2012

INTERVIEW

Mission «Teach the Teachers»

page 4

POINTS FORTS

Amélioration de la systématique des titres

page 7

SIWF ISFM FMH

Rapport de gestion

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue ISFM

L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue ISFM

«L'ISFM veille à la formation de médecins compétents» – le slogan de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue est à la fois objectif et programme. En tant que centre de compétences autonome et indépendant, l'ISFM garantit non seulement un haut niveau de qualité à la formation postgraduée et continue mais réunit aussi tous les acteurs et les institutions importants dans le domaine de la formation médicale. Vous trouverez de plus amples informations aux *pages 14 et 15* du rapport d'activité ainsi que sur le site *www.siwf.ch*.

L'ISFM par le texte et l'image

Les dix-neuf membres du comité de l'ISFM savent par expérience comment garantir aux médecins une formation postgraduée optimale. Huit de ces délégués représentant toutes les organisations importantes pour la formation médicale postgraduée et continue donnent, par leur portrait et la pertinence de leurs déclarations dans le rapport de gestion 2012, un visage à l'ISFM.

Christoph Hänggeli et Werner Bauer

ISFM: des prestations efficaces, aujourd'hui et demain

Le rapport de gestion nous permet de passer en revue l'ensemble des activités déployées jour après jour par l'ISFM durant l'année écoulée et de présenter nos différents projets à venir. En premier lieu, nous nous efforçons de répondre aux besoins de nos «clients» et de les satisfaire. Ce sont principalement les candidates et candidats à un titre de spécialiste, qui nous remettent leur dossier, attendent une décision la plus rapide possible et leur diplôme. A cela s'ajoutent des médecins – suisses et étrangers – et des institutions qui, toujours plus nombreux, nous soumettent des questions concernant la reconnaissance d'une formation postgraduée. Par ailleurs, des établissements de formation s'adressent régulièrement à nous pour obtenir une reconnaissance rapide et un traitement expéditif de l'un ou l'autre problème. Notre secrétariat est donc à la limite de ses capacités. La direction et le comité de l'ISFM ont en outre la responsabilité de définir des voies et de trouver des solutions pour permettre à la formation postgraduée et à la formation continue de répondre aux défis de demain. Divers projets ont d'ailleurs été engagés dans cette perspective. Durant l'année passée, l'ISFM a mis toute son énergie à les faire avancer: mentionnons le logbook électronique, la plate-forme de formation continue, les évaluations en milieu de travail et les programmes «Teach the Teachers». Pour mener à bien notre mission, nous pouvons compter sur le soutien actif d'innombrables collègues dans les établissements de formation, sociétés de disciplines et commissions de l'ISFM. Nous les en remercions toutes et tous chaleureusement et nous réjouissons de poursuivre notre collaboration en 2013.

Dr Werner Bauer
Président de l'ISFM

Christoph Hänggeli, avocat
Directeur de l'ISFM

Interview

«Teach the Teachers»: une nécessité

Les formateurs ont besoin de connaissances solides en matière de pédagogie et de gestion du personnel, et donc d'offres de formation adéquates. La direction de l'ISFM s'exprime sur la situation actuelle et les mesures concrètes qu'elle entend suivre.

Le modèle suisse de formation postgraduée «servir et apprendre» des médecins-assistants repose sur le principe de l'exercice d'une activité professionnelle et de l'enseignement parallèle. Est-ce vraiment compatible?

Christoph Hänggeli: Ce modèle repose sur une longue tradition et fonctionne remarquablement à la condition que le lieu de formation crée les conditions favorables à sa mise en œuvre. La condition impérative est de dégager le temps nécessaire d'une part et disposer d'une équipe à la fois motivée et compétente d'autre part. Le développement des connaissances et des compétences au contact quotidien des patientes et patients en est l'élément essentiel. Il convient de veiller à ce que les médecins-assistants bénéficient de l'instruction et de l'accompagnement intensif des médecins expérimentés.

Former des médecins-assistants nuit-il au bon fonctionnement de l'hôpital? N'est-il pas plus efficace mais aussi moins cher de travailler avec des spécialistes?

Hans Rudolf Koelz: A première vue, on pourrait considérer que renoncer à la formation postgraduée ne procure que des avantages alors que du point de vue de la santé et de notre société, ce serait non seulement faire preuve d'un manque de vision mais aussi contraire à notre devoir de solidarité et de responsabilité sociale. Nous avons besoin d'une relève compétente. C'est pourquoi les cliniques sont appelées à s'engager pour la formation postgraduée notamment lorsqu'elles souhaitent figurer sur la liste des hôpitaux de leur canton.

Werner Bauer: La qualité de la prise en charge est bien meilleure dans les cabinets ou les hôpitaux qui s'investissent dans la formation et qui doivent assouvir la soif de savoir de jeunes collègues. Ce qu'a dit William Osler est encore vrai aujourd'hui: «The work of an institution in which there is no teaching is rarely first class.»

Dans le stress du quotidien hospitalier, peut-on garantir une formation postgraduée de qualité?

Raphael Stolz: La tâche n'est certainement pas devenue plus simple ces dernières années, mais elle n'est pas impossible. Lorsque l'on maîtrise un tant soit peu son emploi du temps et que la

Jean Pierre Keller, vice-président, Werner Bauer, président, et Raphael Stolz, vice-président de l'ISFM (de g. à d.).

Christoph Hänggeli, directeur, et Hans Rudolf Koelz, vice-président de l'ISFM.

charge de travail est raisonnable, il est bien entendu plus aisé d'intégrer la transmission de connaissances et de compétences dans son activité quotidienne. En revanche, dans un environnement marqué par une pression constante, une hausse des exigences administratives, économiques, mais aussi en besoins de communication et de maîtrise de techniques médicales, assurer une direction sans faille et dispenser parallèlement un enseignement crédible devient une mission difficile pour un médecin-cadre.

Pour un médecin à l'hôpital, pouvoir maîtriser son emploi du temps semble révolu. Tous les médecins-cadres ne sont pas forcément doués en pédagogie ni dans la gestion du personnel. Comment l'ISFM tient-elle compte de cette réalité?

Jean Pierre Keller: Notre but n'est pas de nous concentrer sur les personnes naturellement douées pour la formation. Pour l'ISFM, c'est le principe «Teach the Teachers» qui prévaut. Les médecins-assistants sur le point d'assumer davantage de responsabilités doivent avoir la possibilité de se former en pédagogie et en gestion des ressources humaines. Naturellement, les cadres expérimentés doivent aussi pouvoir profiter d'offres similaires. Mais il faut que les médecins puissent déjà se familiariser avec les bases de la pédagogie, des techniques de présentation et de direction durant leurs études et qu'ils les approfondissent systématiquement tout au long de leur formation postgraduée, dans le cadre des objectifs de formation généraux.

Quelles offres concrètes existe-t-il? Comment ce savoir est-il transmis?

Hans Rudolf Koelz: De telles offres existent déjà dans les universités et dans les grands hôpitaux et sporadiquement aussi dans d'autres institutions. Mais c'est vrai que l'ISFM est de plus en plus sollicité pour répondre à des besoins croissants dans ce domaine. Les jeunes chefs de clinique par exemple soulignent l'importance que revêt un «bagage» solide non seulement pour la gestion des ressources humaines mais aussi pour disposer des outils pédagogiques nécessaires. Il est certain que la réussite en matière d'enseignement et de direction est une affaire de personnalité, mais il est tout à fait possible d'apprendre les éléments clés de la formation de l'adulte et de la direction des personnes. L'ISFM encourage toutes les initiatives dans ce sens.

Que va entreprendre l'ISFM concrètement?

Werner Bauer: Sous le titre «Faculty Development», nous avons déjà mis sur pied quatre ateliers-pilote à Lucerne, en collaboration avec le «Royal College of Physicians» de Londres. Peu après l'ouverture des inscriptions, les ateliers affichaient déjà complet et ils ont été plébiscités dans les évaluations. En 2013, nous proposerons huit ateliers sur les thèmes suivants: «Effective strategies for feedback, assessment and supporting underperforming trainees», «Teaching in clinical settings», «Teaching in non-clinical settings» et «Effective leadership skills».

D'autres projets sont-ils envisageables?

Jean Pierre Keller: Les hôpitaux, les sociétés de discipline et l'ISFM ont à cœur de soutenir et d'encourager les médecins formateurs. Nous nous engagerons donc aussi à l'avenir en faveur de projets dans ce sens. Nous sommes d'ores et déjà en discussion avec divers partenaires et institutions dans la perspective d'un élargissement de notre offre dans le domaine «Teach the Teachers».

Raphael Stolz, nouveau vice-président de l'ISFM

«Je m'engage pour une formation postgraduée et continue de qualité qui n'est pas étouffée par les tâches administratives.» Marié et père de deux enfants, Raphael Stolz habite à Waldkirch. Il travaille comme médecin-cadre au service d'urgences interdisciplinaires de l'Hôpital cantonal de Saint-Gall.

Ewa Mariéthoz, Dr ès sc. [Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé]
«Les cantons soutiennent la formation postgraduée des médecins en Suisse. Et préparent ainsi la relève.»

Dr Tiziano Cassina [Spécialiste en anesthésiologie et médecine intensive, Cardiocentro Ticino, Lugano]
«Enseigner avec compétence est un art. La didactique est un pilier de la formation continue.»

Points forts

Le plénum décide d'élargir la systématique des titres

Le 25 octobre 2012, le plénum de l'ISFM a décidé d'autoriser la création de titres distincts à partir de certains modules de programmes de formation postgraduée.

Elargissement de la systématique des titres: nouvelles formations approfondies

Titres de spécialiste – formations approfondies – attestations de formation complémentaire: ces trois piliers de la systématique des titres couvrent pratiquement tous les besoins pour l'acquisition de qualifications professionnelles. Les titres de spécialiste constituent le fondement pour les principales disciplines médicales; partie intégrante des programmes de spécialiste, les formations approfondies représentent quant à elles une spécialisation dans la discipline concernée, alors que les attestations de formation complémentaire sont interdisciplinaires. Unique lacune de cette systématique, inchangée depuis dix ans, les différents modules qui composent les programmes en vue d'un titre de spécialiste ne pouvaient pas être reconnus et affichés comme une qualification distincte. C'est cette lacune qu'a souhaité combler l'assemblée plénière de l'ISFM le 25 octobre 2012, en autorisant la création de formations approfondies qui pourront être acquises non pas au moyen d'une formation supplémentaire, mais – idéalement – au cours de la formation de spécialiste. Plusieurs sociétés de discipline avaient en effet sollicité l'ISFM à ce sujet (notamment la neurochirurgie). Désormais, certains modules spécialement définis, par exemple au sein du programme de formation postgraduée «Médecine interne générale» ou «Pédiatrie», pourront être sanctionnés par un titre supplémentaire («Médecine de famille», «Pédiatrie au cabinet», etc.). En revanche, la signification légale des trois principaux diplômes reste inchangée, seuls les détenteurs d'un titre de spécialiste fédéral pouvant prétendre à une autorisation de pratiquer.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur www.siwf.ch > Formation postgraduée Généralités > Bases réglementaires de la formation postgraduée > Réglementation pour la formation postgraduée, art. 12.

Titres fédéraux de spécialiste

Les médecins-assistants peuvent choisir parmi 42 programmes de formation postgraduée accrédités; en cas de doute, ils peuvent s'adresser à l'ISFM qui établira un plan de formation postgraduée. *www.siwf.ch > Formation postgraduée médecins-assistants*

Les autorités fédérales ne restent pas inactives: plate-formes et plans directeurs

En tant que principale organisation responsable de la formation postgraduée médicale, l'ISFM participe à plusieurs plate-formes, groupes de travail et groupes thématiques, et notamment à la plate-forme «Avenir de la formation médicale», lancée par la Confédération et les cantons dans le cadre du dialogue «Politique nationale

suisse de la santé» (PNS). Dans ce contexte, le groupe thématique «Financement de la formation médicale postgrade» a désormais terminé son travail et développé plusieurs propositions qui devront être mises en œuvre par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et les cantons. Le groupe thématique «Coordination des formations universitaire, postgrade et continue» a également terminé son travail. Ce groupe était principalement chargé d'analyser les problèmes de coordination entre la formation prégraduée et postgraduée, avec l'objectif d'améliorer l'information et la coordination entre les différents organismes responsables. Son rapport final contient toute une série de mesures et de recommandations censées améliorer la continuité et la cohérence des formations prégraduée et postgraduée. Dans le domaine de la formation postgraduée, le «Modèle de concept de formation postgraduée» pour les cliniques a été complété par le chapitre «Mise au courant et suivi des nouveaux assistants». La nécessité d'agir a également été reconnue dans l'enseignement des objectifs de formation généraux. Un groupe thématique devra examiner l'opportunité de réguler les places de formation postgraduée selon les besoins, et si oui, comment.

Enfin, l'ISFM a collaboré activement au masterplan «Médecine de famille et médecine de base» lancé par le conseiller fédéral Alain Berset, qui a pour objectif de mettre rapidement en œuvre les demandes concrètes des médecins de famille sans passer par la voie constitutionnelle, contrairement à ce que prévoit l'initiative des médecins de famille. Grâce à l'ISFM, des solutions concrètes ont pu être développées dans le cadre des deux sous-projets «Loi sur les professions médicales (LPMéd)» et «Formation et recherche», en vue d'une revalorisation rapide de la médecine de famille dans notre pays.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur www.siwf.ch > ISFM Bases > Financement de la formation postgraduée médicale.

Le logbook électronique garde le cap

Disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, le logbook électronique sert aux médecins-assistants à documenter leur formation de manière simplifiée. Il permet une saisie unique des données requises pour plusieurs formulaires et évite ainsi les saisies à double et les transferts manuels de données ainsi que l'obligation de remplir une demande de diplôme à la fin de la formation. Après l'introduction des logbooks électroniques pour la médecine interne générale, la chirurgie et la chirurgie de la main en 2011, onze nouvelles disciplines ont suivi au cours de l'année passée. Les derniers logbooks seront introduits en 2013. L'informatisation des objectifs de formation spécifiques représente un énorme défi pour nos experts, les différentes disciplines ayant chacune des désirs bien particuliers.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.siwf.ch > Formation postgraduée médecins-assistants > e-logbook.

Diplômes de formation continue

En collaboration avec les sociétés de discipline, l'ISFM décerne des diplômes de formation continue qui permettent aux candidats d'attester qu'ils remplissent bien leur devoir de formation continue et qu'ils continuent à se former dans le cadre de leurs droits acquis. *www.siwf.ch > Formation continue*

La plate-forme électronique de formation continue connaît un succès grandissant

L'ISFM offre avec les sociétés de discipline médicale un diplôme de formation continue reconnu par les autorités sanitaires et par les assureurs-maladie. La plate-forme électronique de l'ISFM permet d'imprimer en toute facilité le diplôme de formation continue. La publication automatique sur *www.doctorfmh.ch*, le moteur de recherche de médecins en ligne de la FMH, garantit la validation des positions relevant des droits acquis et la poursuite de leur facturation. 17 sociétés de discipline médicale ont adhéré à la plate-forme au cours de cet exercice.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.siwf.ch > Formation continue > Plate-forme de formation continue.

Catherine Gasser, Dr en droit [Responsable Division Professions médicales, OFSP]
«L'ISFM et les sociétés de discipline médicale font preuve de clairvoyance en prenant au sérieux la formation continue didactique.»

Dr Jürg Pfisterer [Spécialiste FMH en médecine interne générale, Affoltern am Albis]
«La demande de cours pour médecins formateurs montre bien que ceux-ci se veulent convaincants sur le plan didactique.»

Prestations 2012

Un engagement fort en faveur d'une formation postgraduée et continue attrayante

Le Secrétariat de l'ISFM a été cette année aussi un organe de coordination incontournable: plus de 300 experts ont participé en 2012 à la remise de 1717 titres de spécialiste et formations approfondies ainsi qu'à la visite et à la certification de 3000 établissements de formation postgraduée.

Octroi de titres

En 2012, la Commission des titres (CT) a décerné 1468 titres de spécialiste et 249 formations approfondies, soit environ 200 de plus que le nombre de titres octroyés chaque année depuis 2008. Alors qu'il y a six ans, seuls 14 % des candidats étaient détenteurs d'un diplôme de médecin étranger, 40 % de tous les titres remis en 2012 l'ont été à des médecins au bénéfice d'un diplôme étranger. Outre l'examen des demandes, la CT a établi 912 plans de formation (contre 967 en 2011) qui donnent des renseignements juridiques contraignants sur les conditions que le demandeur doit remplir, et remplit déjà, en fonction du programme de la formation postgraduée choisie.

Parmi les spécialistes nouvellement diplômés, 40 % ont pris part à l'enquête en ligne sur la formation postgraduée, dont l'objectif est d'améliorer les prestations de l'ISFM et d'obtenir des informations sur le degré d'acceptation des programmes de formation. Les résultats ont montré que l'ISFM tient bien le cap, 89 % ont estimé que les prestations des collaboratrices et collaborateurs sont bonnes ou très bonnes.

Enquête auprès des assistants

Les médecins-assistants sont-ils satisfaits de la formation médicale postgraduée en Suisse? L'enquête réalisée chaque année le montre noir sur blanc et apporte une contribution importante dans le but de garantir la qualité de la formation.
www.siwf.ch > Formation postgraduée – Généralités

Reconnaissance des établissements

En 2012, la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) a reconnu 201 nouveaux établissements de formation postgraduée (EFP) dont 128 cabinets médicaux, réévalué et confirmé 93 EFP, retiré 51 EFP de la liste des institutions reconnues (dont 25 cabinets médicaux) et rejeté 1 demande de reconnaissance (cabinet médical). Les EFP sont notamment réévalués lorsque la révision d'un programme de formation postgraduée modifie les critères de

reconnaissance ou que la direction responsable de la formation a changé.

L'ISFM garantit la qualité de la formation au moyen de concepts de formation, de visites et de l'enquête sur la qualité de la formation. Lors des visites, trois experts vérifient sur place dans quelles conditions la formation est donnée, comment les concepts de formation sont mis en œuvre et si les critères imposés sont respectés. En 2012, l'ISFM a organisé 93 visites d'après la nouvelle procédure standardisée.

Sur mandat de l'ISFM, l'EPFZ a réalisé une enquête auprès des médecins-assistants en vue de sonder la qualité de la formation postgraduée. Pour la seizième année consécutive, l'Institute for Environmental Decision (Consumer Behavior) s'est adressé à 9712 médecins-assistants de quelque 1250 établissements. Le taux de réponse s'est élevé à 69 % pour une participation totale de 6705 assistants (femmes: 58 %, hommes: 42 %). Utiles avant tout pour les responsables des établissements et pour les médecins en formation, les résultats de l'enquête ont révélé, dans l'ensemble, une formation de qualité élevée et un bon climat de travail. Les rares établissements qui font état de résultats insuffisants ont été annoncés aux sociétés de discipline concernées qui devront décider des mesures à prendre (en général une visite). L'évaluation détaillée de l'enquête publiée sur *www.siwf.ch* permet de tirer des conclusions intéressantes également en ce qui concerne l'organisation future de la formation médicale.

Programmes de formation postgraduée

En 2012, la direction, le comité et le plénum de l'ISFM ont révisé 13 programmes de formation postgraduée (titres de spécialiste, formations approfondies et attestations de formation complémentaire) lors de quatre séances. Il faut mentionner notamment le programme de formation en anesthésiologie, qui a été entièrement remanié après plusieurs années de travaux préliminaires. Ils ont également créé des formations approfondies en psychiatrie et psychothérapie forensiques pour enfants et adolescents, en psychiatrie et psychothérapie forensiques, en médecine d'urgence pédiatrique et en neuro-urologie.

L'examen à caractère éliminatoire a été introduit en 2012 pour la neuropathologie ainsi que la neuroradiologie diagnostique et invasive. Tous les titres de spécialiste et une grande partie des formations approfondies ne sont désormais octroyés qu'après la réussite de l'examen.

Formation approfondie et attestation de formation complémentaire

En plus des titres de spécialiste, l'ISFM propose des formations approfondies et complémentaires, la plupart du temps réservées aux membres de la FMH. *www.siwf.ch > Formation postgraduée médecins-assistants > page de droite, dans l'encadré «Bases»*

Contacts avec l'étranger

La Suisse reste un pays d'immigration et de formation postgraduée attrayant, ce que confirment plus de 700 demandes de renseignements, émanant de médecins de l'UE ou de nombreux autres pays et traitées par le service chargé des contacts avec l'étranger et les collaboratrices spécialisées de l'ISFM. Le nombre de médecins suisses intéressés à pratiquer à l'étranger est bien moins important, leurs destinations favorites étant le Canada, les USA et l'Australie.

Commissions d'opposition

En 2012, la Commission d'opposition pour les titres de formation postgraduée (CO TFP) a siégé six fois. Elle a reçu 55 nouvelles oppositions et en a traité 48. En outre, un recours est encore en suspens auprès du Tribunal administratif fédéral.

Quant à la Commission d'opposition pour les établissements de formation postgraduée (CO EFP), elle a reçu quatre nouvelles oppositions. Elle s'est réunie deux fois en 2012 et a traité six oppositions. Cinq procédures sont actuellement en suspens alors qu'un cas doit encore être traité par le Tribunal administratif fédéral.

Le rapport annuel des commissions est publié sur www.siwf.ch > ISFM Bases > Rapports de gestion.

Prof. Roland Bingisser [Médecin-chef du service d'urgence de l'Hôpital universitaire de Bâle-Ville]
«L'enseignement pratique de la médecine, en particulier dans un service comme le nôtre, demande des connaissances didactiques.»

Prof. Rudolf Peter Wüthrich [Directeur de la clinique de néphrologie de l'Hôpital universitaire de Zurich]
«Enseigner les compétences médicales s'apprend. Les cours ‹Teach the Teachers› y contribuent.»

Prof. Gieri Cathomas [Médecin-chef de l'Institut de Pathologie de l'Hôpital cantonal de Bâle-Campagne à Liestal]
«Les outils didactiques sont nécessaires pour donner un retour fondé aux médecins-assistants.»

Dr Susanna Stöhr [Spécialiste FMH en pneumologie et en médecine interne générale, Lucerne]
«Enseigner et apprendre, c'est de l'interaction pure. Les formations postgraduée et continue didactiques permettent de s'exercer.»

Organisation

L'ISFM veille à la formation de médecins compétents

Depuis avril 2009, l'ISFM organise la formation postgraduée et continue médicale sur mandat de la Confédération. Il inclut tous ses partenaires dans son travail et veille à l'accomplir efficacement dans le cadre de structures allégées.

L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue ISFM accompagne les médecins tout au long de leur carrière professionnelle (après leur formation universitaire). Il veille à leur offrir une formation postgraduée et continue de haute qualité axée sur les besoins de la population. Alors que l'objectif de la formation postgraduée est de mener les médecins à un titre de spécialiste en vue de leur permettre d'exercer leur profession en toute responsabilité, la formation continue vise à actualiser les connaissances acquises durant la formation pré- et postgraduée et à les adapter aux évolutions de la médecine.

Organe autonome et indépendant au sein de la FMH, l'ISFM rassemble l'ensemble des acteurs importants du secteur de la formation postgraduée et continue. Sa large représentativité et l'implication des institutions publiques participent de la transparence de l'Institut et soulignent sa crédibilité. En réunissant l'ensemble des compétences de réglementation et financières en une seule instance, l'ISFM garantit la mise en œuvre efficace des prescriptions de formation accréditées par la Confédération. Les activités de l'ISFM sont régies par la loi sur les professions médicales.

L'ISFM réunit tous les acteurs importants.

Des structures innovantes

L'ISFM se compose de trois instances: l'assemblée plénière, le comité et la direction. L'assemblée plénière rassemble l'ensemble des principaux partenaires: toutes les sociétés de discipline médicale (SDM), les cinq facultés de médecine, l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC), l'Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse (AMDHS), les instances publiques comme la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé, l'Office fédéral de la santé publique et la Commission fédérale des professions médicales ainsi que H+ Les hôpitaux de Suisse et les associations faîtières représentées au sein de l'assemblée des délégués de la FMH.

Les délégués des SDM, des facultés de médecine, de l'ASMAC, de l'AMDHS, des institutions publiques et de H+ siègent au comité de l'ISFM. La direction se compose du président, de trois vice-présidents et du directeur. Des organes spécifiques sont chargés de l'octroi des titres de spécialiste (Commission des titres), de la reconnaissance des établissements de formation postgraduée (Commission des établissements de formation postgraduée) et de l'évaluation des oppositions (commissions d'opposition). Le Secrétariat de l'ISFM assume le rôle de plaque tournante administrative et coordonne toutes les organisations affiliées. Les médecins, les institutions et les autorités s'adressent à lui pour toutes les questions concernant la formation postgraduée et continue médicale.

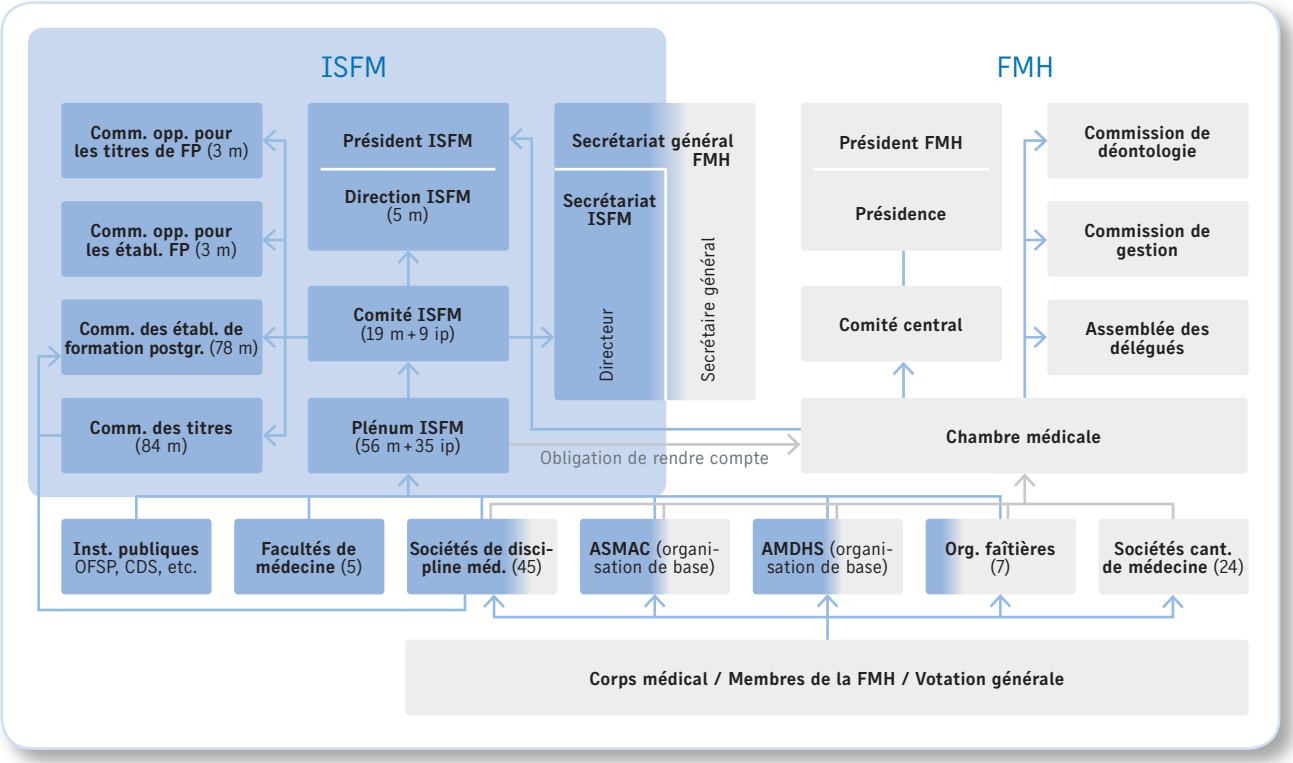

Direction de l'ISFM

Président	Vice-président	Vice-président	Vice-président	Directeur
W. Bauer	J. P. Keller	H. R. Koelz	R. Stolz	Ch. Hänggeli
Représentation de l'ISFM Coordination des projets	Etablissements de formation postgraduée	Programmes de formation postgraduée, form. continue	e-projets	Responsable opérationnel, personnel, droit

Comité de l'ISFM

Membres ex-officio:

SSMG Th. Rosemann	SSC B. Muff	SSGO P. Hohlfeld	SSMI J. Pfisterer	SSP Ch. Aebi-Ochsner
SSPP D. Georgescu	AMDHS H.-U. Würsten	ASMAC M.-C. Desax	ASMAC R. Tandjung	

Facultés de médecine:

Bâle R. Bingisser	Berne I. Baumgartner	Genève J.-F. Balavoine	Lausanne Th. Bischoff	Zurich R. Wüthrich

Membres du comité élus par le plénum:

SSPTC M. Kondo Oestreicher	SSAR T. Cassina	SSDV J. Hafner	SSPath G. Cathomas	SSPneu S. Stöhr

Invités permanents:

OFSP C. Gasser	OFSP O. Glardon
Collège des Doyens K. Grätz	CDS E. Mariéthoz
H+ R. Ziegler	IML Ch. Beyeler
MEBEKO Ch. Kuhn	MEBEKO H. Hoppeler
MEBEKO V. Schreiber	

FP	formation postgraduée
m, ip	membre, invité permanent
OFSP	Office fédéral de la santé publique
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
ASMAC	Assoc. suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique
AMDHS	Assoc. des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse
SSMG	Soc. suisse de médecine générale
SSC	Soc. suisse de chirurgie
SSGO	Soc. suisse de gynécologie et d'obstétrique
SSMI	Soc. suisse de médecine interne générale
SSP	Soc. suisse de pédiatrie
SSPneu	Soc. suisse de pneumologie
SSPP	Soc. suisse de psychiatrie et de psychothérapie
SSPTC	Soc. suisse de pharmacologie et de toxicologie cliniques
SSAR	Soc. suisse d'anesth. et de réanim.
SSDV	Soc. suisse de dermat. et vénéréol.
SSPath	Soc. suisse de pathologie
H+	H+ Les hôpitaux de Suisse
IML	Institut d'enseignement médical de l'Université de Berne
MEBEKO	Commission fédérale des professions médicales

Comptes annuels 2012 / Budget 2014

	Résultat 2012 en mil. CHF	**Budget 2012** en mil. CHF	**Budget 2013** en mil. CHF	**Budget 2014** en mil. CHF
Produits				
Titres de spécialiste (2012: 1471)	5268	4470	4908	5005
Titres de médecin praticien (2012: 175)	209	100	140	200
Formations approfondies FMH (2012: 252)	194	200	200	125
Attestations d'équivalence (2012: 22)	– 19	0	– 20	– 20
Renseignements / plans de FP (2012: 114)	31	20	21	21
Titres de FP en chir. main / neuropathologie (2012: 4)	8	10	20	4
Réimpression de diplômes (2012: 120)	11	5	10	10
Taxes de recours	12	16	16	11
Taxes de certification att. formation compl.	10	11	10	10
Visites d'accréditation d'établissements de formation	427	400	400	430
Rec. des sessions de formation continue par l' ISFM	15	10	20	20
Emoluments plate-forme de formation continue	12	90	45	20
Autres recettes	3	0	3	3
Total des produits	**6179**	**5332**	**5773**	**5839**
Charges				
1. Charges pour prestations fournies				
Indemnités Commission des titres (SSPP)	– 7	– 6	– 7	– 7
Indemnités ISFM	– 11	– 11	– 13	– 13
Indemnités cheffe de projet titres de spécialiste	– 5	– 5	– 4	– 4
Indemnités visites d'établissements	– 200	– 130	– 100	– 200
Frais de manifestation (location, consommations, etc.)	– 34	– 35	– 35	– 35
Diplômes de titre de spécialiste	– 61	– 50	– 60	– 60
Diplômes de formation approfondie	– 9	– 8	– 12	– 10
Frais de projets (experts / conférenciers)	– 28	– 90	– 90	– 140
Projet Plate-forme internet pour la formation continue	– 48	– 150	– 150	– 100
Projet Logbook	– 107	– 200	– 150	– 100
Projet Enquête auprès des assistants	– 165	– 150	– 185	– 187
Projet Accréditation	– 30	0	0	0
Projet Informatisation section EFP	– 9	– 10	– 80	– 50
Projet Assessment (Institut pour l'éducation médicale)	– 105	– 150	– 200	– 150
Projet Financement de la formation postgraduée	0	– 10	0	0
Projet Réseaux de formation postgraduée	0	– 10	0	0
Projet Teach the Teachers	– 39	0	0	– 20
Total des charges pour prestations fournies	**– 858**	**– 1015**	**– 1086**	**– 1076**

	Résultat 2012 en mil. CHF	Budget 2012 en mil. CHF	Budget 2013 en mil. CHF	Budget 2014 en mil. CHF
2. Frais de personnel				
Salaires	– 2037	– 1951	– 2194	– 2422
Indemnités Commission des titres	– 122	– 130	– 130	– 130
Indemnités ISFM	– 50	– 65	– 50	– 50
Indemnités CEFP	– 45	– 40	– 40	– 40
Indemnités Visites d'établissements	– 177	– 140	– 100	– 170
Assurances sociales	– 400	– 427	– 473	– 512
Autres frais de personnel	– 86	– 74	– 89	– 93
Prestations de tiers	– 13	– 17	– 25	– 11
Total des frais de personnel	**– 2930**	**– 2843**	**– 3101**	**– 3428**
3. Autres frais d'exploitation				
Entretien et réparations	0	0	0	0
Frais de véhicules et de transport	– 1	– 2	– 2	– 1
Administration et informatique	– 98	– 75	– 76	– 103
Total des autres frais d'exploitation	**– 99**	**– 77**	**– 78**	**– 104**
4. Résultat extraordinaire				
Dissolution de provisions	0	0	0	200
Total du résultat extraordinaire	**0**	**0**	**0**	**200**
5. Compensations internes				
Prestations «achetées» à la FMH par l'ISFM et vice-versa				
a) Compensations internes selon le compte de charges				
Traduction	– 94	– 85	– 116	– 105
Informatique	– 219	– 345	– 400	– 390
Service juridique	– 297	– 205	– 275	– 280
Autres	– 54	– 82	– 92	– 89
Moins les prestations fournies à la FMH	91	74	95	0
	– 574	**– 643**	**– 788**	**– 864**
b) Compensations internes selon forfaits				
Location	– 84	– 84	– 84	– 84
Matériel de bureau / impression / ports	– 76	– 76	– 76	– 76
Téléphone / comptabilité	– 159	– 159	– 159	– 159
Informatique	– 350	– 332	– 350	– 350
Chambre médicale / Assemblée des délégués	– 35	– 35	– 35	– 35

	Résultat 2012 en mil. CHF	**Budget 2012** en mil. CHF	**Budget 2013** en mil. CHF	**Budget 2014** en mil. CHF
Comité central	– 10	– 10	– 10	– 10
Secrétaire générale / Président FMH	– 30	– 30	– 30	– 30
Registre des membres / affiliation	– 100	– 100	– 100	– 150
	– 845	**– 826**	**– 845**	**– 895**
Total des compensations internes	**– 1419**	**– 1470**	**– 1632**	**– 1759**
Total des charges	**– 5306**	**– 5405**	**– 5897**	**– 6167**
Charges	– 5306	– 5405	– 5897	– 6167
Produits	6179	5332	5773	5839
Bénéfice (+) / perte (–) d'exploitation	**873**	**– 73**	**– 125**	**– 328**
Rest. de cotisations avant / après obtention du titre	1648	1590	1560	1540
Compensation pour restitutions	– 1648	– 1590	– 1560	– 1540
RÉSULTAT	**873**	**– 73**	**– 125**	**– 328**

Budget 2014 provisoire / sous réserve d'approbation par la ChM en automme 2013

Impressum

Editeur
Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), Berne

Conception et rédaction
Fabienne Hohl, Cornelia Steck, Jacqueline Wettstein, Fédération des médecins suisses (FMH), Berne

Conception
by the way communications, Berne

Mise en page
grafikraum, Berne

Photos
F1online, Francfort (page de couverture)
Annette Boutellier, Berne (portraits)

Impression
Multicolor Print AG, Baar

ISSN
1664-9532 (imprimé), 1664-9540 (en ligne)

SIWF ISFM FMH

SIWF Schweizerisches Institut für ärztliche Weiter- und Fortbildung
ISFM Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue
FMH, Elfenstrasse 18, case postale 300, 3000 Berne 15
Téléphone +41 31 359 11 11, fax +41 31 359 11 12, siwf@fmh.ch, www.siwf.ch